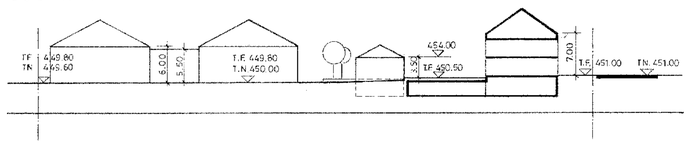
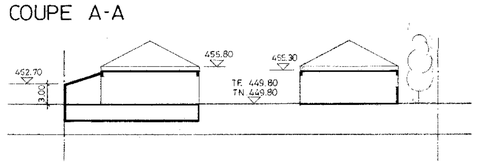
COUPE B-B



COUPE A-A





LEGENDE :

- Périmètre de validité du plan
- Périmètre d'implantation des constructions
- Bâtiment existant à maintenir dans son gabarit et son affectation (logement)
- Constructions projetées
- B — Dépôts bus et locaux d'exploitation limité au strict usage et besoin de l'exploitation de transport existante. S.P.B. max. 1700 m².
- C — Rez : activité commerciale ou(et) logement. Etages: logement. S.P.B. max. 950 m² (9 à 8 log.)
- R — Gabarit : altitude maximum à la corniche
- Construction en sous-sol (garage)
- Parcage : Total en surface : 10 places soit:
 6 pl. + 2 pl. visiteurs destinées à l'entreprise
 Total en sous-sol : 23 places soit:
 13 pl. destinées aux logements (15 pl./log. 1 pl. visiteur/8 log.)
- Végétation à sauvegarder
- Arbres à planter en pleine terre.
- Engazonnement et plantation
 En pleine terre / sur dalle garage
 Les aménagements extérieurs figurent à titre indicatif
- Cession fiduciaire à l'Etat
- Accès véhicules d'intervention selon directive n° 6 de l'inspection cantonale du service du feu.
- Degré de sensibilité D.P.B. III
 Restrictions d'usage quant aux émetteurs de bruit
 Les niveaux de planification D.P.B. doivent être considérés.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

INST. TENDRAS L72

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT – DIVISION DE L'URBANISME – SERVICE DES MONUMENTS ET SITES

SORAL route du Creux-de-Boisset

FEUILLE 9 PARCELLE 285

PLAN LOCALISE DE QUARTIER

Adopté par le Conseil d'Etat le 16.1.91

Adopté par le Conseil Communal le

Echelle	1:500
Date	20.12.89
Dessin	bur. GH

Modifications
A 21.5.90

Code fuit ROS
Code commune et quartiers ref. 5 3 6
Code interne 8-1 Plan No 28269 Variante A
Cpu

Re 21.5.90

162/10 - Dupraz-Soral

C. HOLDENER
20, pl. du Marché